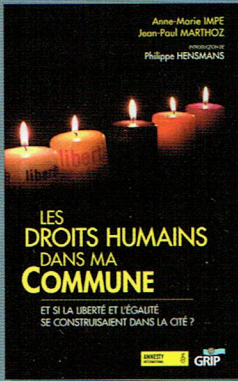


## AU FIL DES PAGES

En ce mois d'élections locales, un petit conseil : vous plonger dans l'ouvrage rédigé par Anne-Marie Impe et Jean-Paul Marthoz. *Les droits humains dans ma commune*, édité par Amnesty International et le GRIP, peut en effet se targuer de souffler un air frais pour chasser le pessimisme ambiant qui prédomine quand il s'agit d'aborder l'état de nos démocraties. L'ouvrage rappelle d'abord ce qui peut sembler une évidence : la commune, de par sa proximité avec le citoyen, est souvent le laboratoire de la démocratie. Si cette proximité n'est pas une condition suffisante pour jouer un rôle d'avant-garde dans la défense des droits humains, force est de constater qu'elle permet tout de même toute une série d'engagements forts et concrets. D'autant que, pour les auteurs, toute politique est « globale ». Autrement dit, les villes et les villages peuvent se distinguer et agir directement sur le terrain international, en rupture ou en coopération avec d'autres niveaux de pouvoir.



L'ouvrage fait la part belle à de nombreuses initiatives, parmi lesquelles le réseau «Territoire de mémoire» auquel 200 communes adhèrent et qui sert à la transmission mémorielle, au souvenir de la guerre et de l'Holocauste. Droit des femmes en ville (notamment avec la proposition du *gender budgeting*), communes hospitalières en faveur des personnes migrantes, débats environnementaux locaux (instaurer l'alimentation durable dans les cantines) sont également abordés avec un fil conducteur : comment agir concrètement au niveau des démocraties communales pour y faire vivre les droits humains. Autant d'actes de «résistance» qui font face aux tentations populistes qui, ici et là, gagnent du terrain. #

A.-M. IMPE et J.-P. MARTHOZ, *Les droits humains dans ma commune*, Bruxelles, Amnesty International et GRIP, 2018, 130 pages.

## NOUS VOUS EN PARLIONS...

Dans le numéro de mai de cette année, Michel Cermak, chargé de plaidoyer au CNCD, défendait l'idée d'un «tout autre traité» commercial à l'ONU. Un traité ayant l'ambition, à l'inverse du CETA et de ses semblables, de protéger le plus grand nombre et les plus vulnérables. Une idée utopique ? Pas tant que ça.

En effet, en juin 2014, le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies adoptait une résolution historique. Celle-ci ouvrait la voie à l'élaboration d'un traité international contraignant visant à protéger les populations des abus commis par des entreprises. Ce traité engagerait notamment les États à assurer la primauté des droits humains sur les intérêts économiques. Il contraindrait aussi les entreprises transnationales ainsi que leurs fournisseurs et sous-traitants à respecter les droits humains partout où elles opèrent et les tenir juridiquement responsables en cas d'abus. Ce traité garantirait aussi l'accès à la justice pour les victimes.

La prochaine session de négociation entre les États aura lieu à Genève du 15 au 19 octobre. Il est donc essentiel de faire pression sur les différents gouvernements pour qu'ils participent de façon constructive à cette session afin de permettre au processus d'aboutir. Il est ainsi possible d'interpeller directement le ministre des Affaires étrangères pour que la Belgique s'engage à ratifier un traité international qui mettrait un terme à l'impunité des multinationales : <http://www.reclaimhumanrights.net/> #

### Comité de rédaction

• C. DALOZE • V. DELVAUX • P. FELTESSE • P. GEORIS • C. KUNSCH  
• P. LEDECO • F. LIGOT • A. MAIA • T. MIESSEN • V. ORUBA  
• P. PALSTERMAN • C. POLAIN • N. REGUERAS • F. REMAN  
• M. RUOL • A. TRIGALET

Rédacteur en chef Nicolas ROELEN

Journaliste Léopold DACHEVILLE

Photo Une © Tee Cee

Site : [www.revue-democratie.be](http://www.revue-democratie.be)

E-mail : [democratie@moc.be](mailto:democratie@moc.be)

Administration Lysiane METTENS tél. : 02 246 38 43

Avec le soutien de Mouvement Social scri

Éditeur responsable Pierre GEORIS

Centre d'information et d'éducation populaire du MOC (CIEP ASBL)

BP50 - 1031 Bruxelles

Démocratie est publié sans but lucratif

Pour recevoir Démocratie

Par domiciliation, demandez un avis de domiciliation en téléphonant

au 02 246 38 43 (ou via [lysiane.mettens@ciep.be](mailto:lysiane.mettens@ciep.be)).

Vous payez 20 EUR par an ou 10 EUR par semestre.

Par virement bancaire, versez la somme de 25 EUR

(pour les 12 prochains numéros) ou de 43 EUR (24 prochains numéros)

sur le compte BE95-7995-8743-7658 avec la mention « DÉMOCRATIE ».

## GAVROCHE@MOC.BE

Délestage. Blackout. Quatre années après une première alerte, la Belgique tremble à nouveau à l'idée de manquer d'électricité pour l'hiver. La faute à six réacteurs nucléaires fermés sur sept. La faute surtout à une gestion calamiteuse par une classe politique et des opérateurs incapables d'anticiper un problème pourtant totalement prévisible. Le summum de l'irresponsabilité ? On l'attribuera à la ministre en charge du dossier qui n'a pas hésité à tweeter : « Désolant de constater les effets du sous-investissement chronique dans certains secteurs stratégiques comme l'énergie ! Moi qui croyait (sic) que la sécurité était une priorité ! » Bluffant de lucidité, non ? On lui dit qu'elle est au gouvernement depuis quatre ans ? En fait, c'est un peu comme si Daniel Bacquelaine se fendait d'un message qui remettrait en cause sa propre réforme des pensions : « C'est dingue qu'on ait reculé l'âge de la pension à 67 ans ! Moi qui croyait que le bien-être des seniors était une priorité ! » Ou Johan Van Overtveldt qui s'insurgerait : « Incroyable que personne n'investisse dans la lutte contre la fraude fiscale ! Moi qui croyait que l'équilibre budgétaire était une priorité ! » On essaye avec Theo Francken ? « Incroyable tous ces migrants qui traînent au parc Maximilien ! Moi qui croyait que la sécurité était une priorité ! » À la différence près que lui a sûrement dû tweeter ce message... #